

# FOCUS

LE 11/19

LOOS-EN-GOHÈLLE



**DE L'ENSEMBLE  
MINIER AU  
MODÈLE DE  
DÉVELOPPEMENT  
DURABLE**

**VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE**



**QUEL SITE EMBLÉMATIQUE QUE CELUI DU 11/19,  
DE TOUS TEMPS UN HAUT LIEU D'ÉNERGIES !**

**Le 11/19 tient son nom des deux puits ou fosses\* que comprend le site : le 11, construit en 1891, et le 19, mis en service en 1960. Lieu symbolique de l'inscription du Bassin minier sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, la base 11/19, sa cité attenante, la cité des Provinces, et les terrils jumeaux constituent un ensemble minier remarquable par son gigantisme, par l'empreinte de l'évolution des techniques d'exploitation, et par la conservation des composantes essentielles du système minier (carreau, terril, cité).**

**10 ans après l'inscription, la base 11/19 est l'illustration de la trajectoire du territoire : une métamorphose engagée, respectueuse de son passé et inscrite dans le défi de son temps, le développement durable !**

**Le rayonnement des terrils jumeaux et de la tour de concentration sur les villes alentour en fait une porte d'entrée privilégiée sur le territoire que le Pays d'art et d'histoire vous invite à ouvrir grand grâce à cette nouvelle édition.**

**Sylvain ROBERT,**

*Président de la Communauté  
d'agglomération de Lens-Liévin*

**Christelle BUISETTE,**

*Vice-Présidente aux  
Dynamiques Culturelles*

3	ÉDITO
4	SOMMAIRE & INTRODUCTION
6	LE CARREAU DE FOSSE
16	LES TERRILS
20	LA CITÉ DES PROVINCES
26	SAUVEGARDE ET RECONVERSION - DE LA FOSSE AU 11/19
35	POUR ALLER PLUS LOIN



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Bassin minier  
du Nord-Pas de Calais  
inscrit sur la Liste du  
patrimoine mondial en 2012



## LE 11/19, GRAND SITE DU BASSIN MINIER PATRIMOINE MONDIAL

La fosse 11/19, les terrils 74, 74a et 74b, la cité des Provinces et la cité 11 font partie des 353 éléments qui composent le bien Bassin minier Patrimoine mondial et participent de **son caractère à la fois universel et exceptionnel.**

Unis et indivisibles, ces 353 éléments constituent un tout cohérent, témoin de l'un des plus grands bouleversements de l'histoire de l'Humanité : la révolution industrielle. L'extraction du charbon, comme celle du sel, des métaux, etc. a profondément transformé nos paysages et modes de vie, ici et dans le monde entier.

Dans le Bassin minier du Nord – Pas-de-Calais, c'est l'exploitation exclusive (ou presque) du charbon qui a créé un patrimoine et des paysages exceptionnels. A l'instar de la base 11/19, son empreinte est parfaitement lisible à travers la diversité et la très grande densité du patrimoine technique, social, culturel et paysager du territoire.



*Des tables d'orientation et de lecture de paysage sont implantées sur plusieurs belvédères durant l'ascension des terrils pour appréhender ce décor exceptionnel.*

Le 11-19 à Loos-en-Gohelle, le 9-9bis à Oignies, le Centre Historique Minier à Lewarde, Arenberg Créative Mine à Wallers sont les fosses d'extraction les mieux préservées depuis la fin de l'exploitation, la Cité des Électriciens à Bruay-la-Buissière est, quant à elle, l'un des plus anciens corons du territoire. Ces cinq éléments patrimoniaux sont les portes d'entrée majeures du Bassin minier inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Chacun d'eux est le point d'ancrage et d'ouverture sur un patrimoine et un paysage exceptionnels : des cités minières, des chevalements et des terrils...

Ces cinq sites patrimoniaux ont fait l'objet d'une réhabilitation soignée et d'une reconversion réussie autour de thématiques complémentaires : développement durable au 11/19, musique et salle de concert au 9-9bis, cinéma et image pour Arenberg Creative Mine, musée de la mine à Lewarde, lieu de vie et de création à la Cité des Électriciens. La transmission et la valorisation de l'héritage minier, l'innovation et la créativité sont au cœur des activités du réseau.

## QUAND LA MINE FAÇONNE DE NOUVEAUX PAYSAGES

Entre les collines de l'Artois au sud, la plaine de la Gohelle et la métropole lilloise au nord, la Société des Mines de Lens implante la fosse 11 puis le puits du 19. Au pied des terrils jumeaux s'étend d'un côté la fosse prolongée par un tissu urbain dense, de l'autre des plaines agricoles, d'un autre encore, un paysage vallonné et boisé.

L'industrie a déterminé une structuration spatiale et urbaine spécifique mettant en relations cités, fosses, terrils appelée **système minier**. Le site du 11/19 est l'un des seuls exemples encore complets de ce triptyque : 110 hectares de terrils, anciens bâtiments d'exploitation et cavaliers, auxquels s'ajoutent une cité de 70 hectares.

Aujourd'hui le système minier et les paysages artificiels issus de l'épopée minière forment le socle du grand projet de régénération urbaine, économique et sociale du territoire.

Cette édition se structure suivant ce système minier : vous y découvrirez tour à tour l'histoire du carreau de fosse, des terrils et de la cité.

**Vue panoramique  
sur la plaine de la Gohelle  
et les terrils 74 et 74b.**

© Jean-Christophe Hecquet / CALL

# LE CARREAU DE FOSSE

## AUX ORIGINES

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le Pas-de-Calais est pris d'une véritable fièvre houillère. De riches industriels de la région investissent leurs capitaux dans des entreprises de prospection qui, une fois le gisement localisé, s'organisent en compagnies minières autorisées à exploiter le charbon sur des portions de territoire appelées « concessions ».

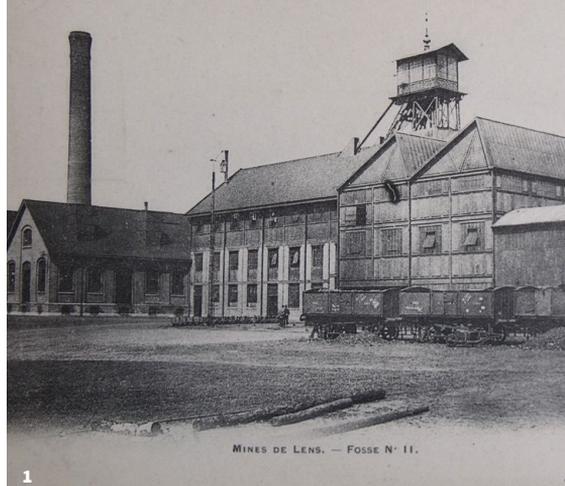
La Compagnie des Mines de Béthune (créée en 1851), la **Société des Mines de Lens** (créée en 1852) et la Société du Midi de Lens (créée en 1858 et qui devient Société Houillère de Liévin en 1862) prospectent conjointement dans ce secteur prometteur où la concurrence est rude. En quelques années, cette découverte bouleverse radicalement la vie et le paysage local.

### 1. La fosse n°11 avant 1914

© Centre Historique Minier

### 2. Les installations de la fosse 11bis avant 1914

© Centre Historique Minier

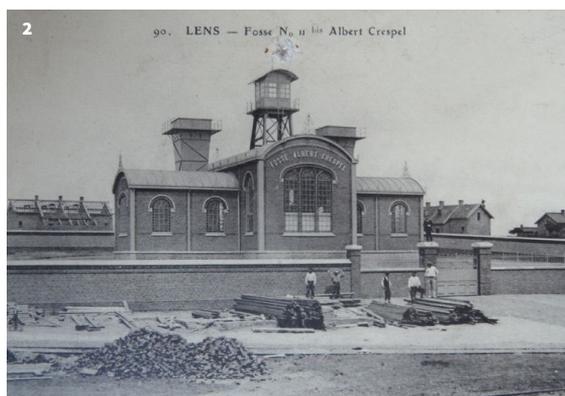


## LA FOSSE 11 DITE SAINT-PIERRE

A la numérotation des sites s'ajoute la tradition de donner à chaque fosse le nom de l'un des administrateurs de la Société en l'occurrence Pierre Destombes, un négociant de Tourcoing. Le puits 11 est foncé\* à partir de 1891. La fosse est mise en service en 1894 et exploitée par près de 1500 mineurs. En 1903, sur les 12 sites d'extraction que compte alors la Société, la fosse 11 est celle qui assure la plus importante production annuelle avec 383 450 tonnes de charbon.

L'architecture des bâtiments de la fosse est semblable à celle des autres sites ouverts par la Société entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et la veille de la Grande Guerre. Outre l'emploi de la brique, elle est notamment marquée par le recours aux ossatures métalliques.

En 1907, l'ensemble est complété par l'ouverture, à quelques centaines de mètres sur la commune de Liévin, de la fosse 11bis appelée également Saint-Albert en l'honneur d'Albert Crespel, un autre administrateur de la Société. Ce puits ne sert pas à l'extraction du charbon mais à l'aérag\* de la fosse 11.





Lib. Delattre-Goudin, Lens.



3 MINES DE LENS. — GROUPE DE TRIEUSES. — FOISSE N° 11



5



4

**3. Groupe de trieuses à la fosse 11 des Mines de Lens**

© Centre Historique Minier

**4. Femmes au triage à la fosse 11 des Mines de Lens**

© Coll. Jean-Marie Minot

**5. Galibots de la Société des Mines de Lens**

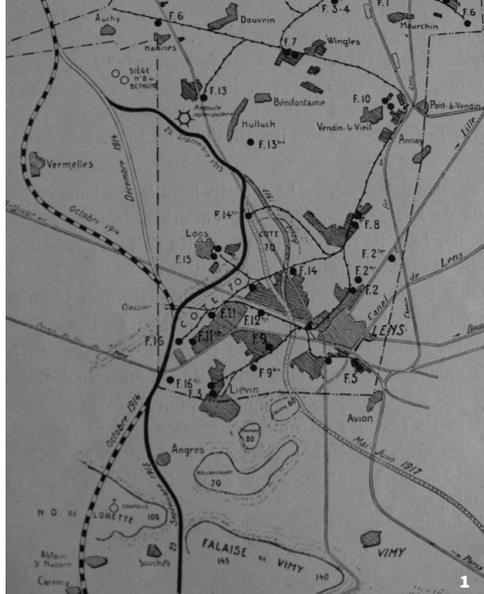
© Centre Historique Minier

### LE TRAVAIL DES FEMMES...

Un temps employées pour pousser les berlines\* dans les galeries, les femmes sont progressivement interdites de travail au fond\* à partir des années 1860. Cantonnées au jour\*, elles œuvrent essentiellement au moulinage\* et au triage\* mais également dans la lampisterie\* et pour certaines au nettoyage des bains-douches ou au magasin. La fosse 11 n'y fait pas exception. Embauchées dès l'âge de 12 ans et appelées « *cafus* », elles exercent un travail particulièrement pénible et ne sont pas épargnées par la silicose\*. Seule coquette-rie, la coiffe destinée à protéger leurs cheveux de la poussière dont le tissu et la manière d'être attachée variaient d'une Compagnie à l'autre. Elles quittent généralement la mine après leur mariage...avec un mineur.

### ... ET DES ENFANTS

A l'époque de la création de la fosse 11, la Société des Mines de Lens emploie près de 900 enfants appelés « *galibots* » sur ses différents sites d'extraction. Au jour, ils sont souvent embauchés au triage du charbon. Lorsque leur corpulence le permet, ils descendent au fond, travaillent à l'évacuation du charbon, poussent des berlines ou ramènent aux mineurs des bois de soutènement et divers matériels. Ils apprennent ainsi le métier sur le tas. Ce n'est que progressivement que des lois interdisent le travail au fond pour les enfants de moins de 10 puis de 12 ans ainsi que le travail de nuit. Il faut attendre 1967 pour que le travail d'un enfant de moins de 16 ans dans les mines soit interdit.



## SUR LA LIGNE DE FRONT

Pendant la Première Guerre mondiale, la fosse se trouve dans la zone des combats. Les Allemands occupent le secteur à partir d'octobre 1914. Ils mettent immédiatement les installations de la Société des Mines de Lens hors d'état de fonctionnement en dynamitant les organes essentiels des machines et en sectionnant les câbles d'extraction afin de précipiter les cages\* au fond des puits. La fosse 11 est ensuite exposée aux bombardements d'artillerie.

Toutefois, l'essentiel des destructions intervient suite à la bataille de Loos et à la reprise de la fosse 15 par les Anglais en septembre 1915. Arguant de possibles attaques souterraines par les galeries, les Allemands mettent en œuvre un plan de destruction systématique du système productif faisant sauter les cuvelages\* des puits afin de provoquer l'inondation des galeries. La « *libération de la cote 70* » conduite par les Canadiens en août 1917 marque la fin des affrontements aux abords immédiats de la fosse 11.

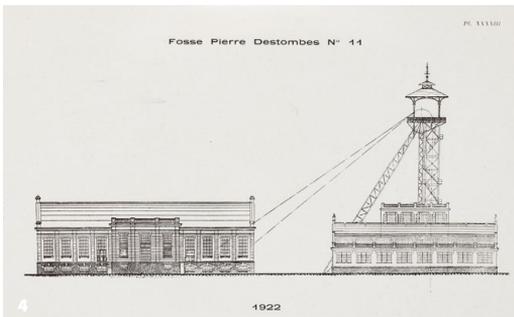
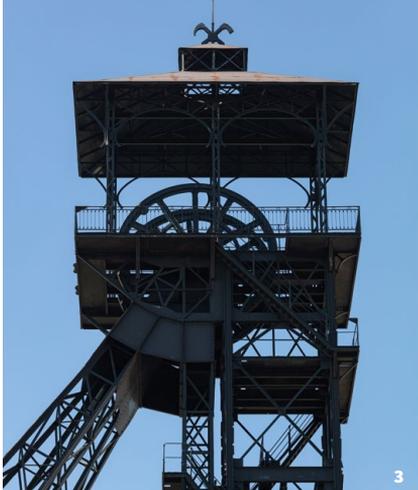
À l'issue de la guerre, l'ensemble l'outil de production est ravagé : cuvelages dynamités, puits et galeries noyés par des millions de m<sup>3</sup> d'eau, chevalements abattus, bâtiments et machines d'extraction ruinés, réseau ferroviaire détruit, logements ouvriers et équipements des cités anéantis...

## RECONSTRUCTION, MODERNISATION & STANDARDISATION

Il s'agit alors de relever au plus vite les mines sinistrées pour relancer la production, un véritable défi au regard de l'importance des destructions. Aux contraintes techniques s'ajoutent les contraintes économiques et la pénurie de matériaux.

## UNE VASTE ENTREPRISE DE MODERNISATION

Résultat des aménagements successifs mis en œuvre au fil des progrès techniques, l'outil de production d'avant-guerre ne présentait pas une unité organisée selon les conceptions les plus modernes. Malgré les difficultés, la Société des Mines de Lens transforme cette destruction complète en une opportunité pour faire évoluer ses installations. Sur la base des études et essais menés pour le rééquipement des fosses dans le cadre de la Commission technique du Groupement des houillères victimes de l'invasion, les fosses sont équipées des machines et systèmes plus performants. L'arrivée de l'électricité permet l'installation de machines d'extraction à tambour bicylindroconique en remplacement de celles qui fonctionnaient au charbon. Dans un souci de rapidité et d'économie, des modèles types sont utilisés pour édifier les différents bâtiments des carreaux de fosse. Cette standardisation concerne à la fois la disposition, les matériaux et jusqu'au décor des bâtiments d'exploitation.



En témoignent le chevalement du 11 et le chevalement de l'ancienne fosse 3 de la Société des Mines de Lens sur le site de Saint-Amé à Liévin, identiques en tout point.

Si le plan général des installations varie quelque peu en fonction des contraintes propres à chaque site, bains-douches, bâtiments des machines ou ateliers offrent une organisation et une architecture identiques sur les différentes fosses de la Société. Achevée en 1925, la fosse 11 illustre parfaitement cette modernité. Elle est régulièrement mise en avant par la Société des Mines de Lens dans sa communication sur la reconstitution de ses installations. Les matériaux mis en œuvre font également l'objet d'une grande attention. Les structures métalliques d'avant-guerre laissent place à la brique et au béton armé à la fois moderne et économique. Cette recherche d'efficacité s'accompagne toutefois d'une véritable préoccupation esthétique. L'alternance des matériaux (pierre meulière, brique, béton), associée à des éléments de décor d'inspiration classique ou régionaliste témoignent du souci de prestige de la Société.

**1. Evolution de la ligne de front sur le territoire de la concession de la Société des Mines de Lens** © Centre Historique Minier (prêt ANMT)

**2. Ruines de la fosse n°11 en 1919** © Centre Historique Minier (prêt ANMT)

**3. Le chevalement du 11**  
© Jean-Christophe Hecquet / CALL

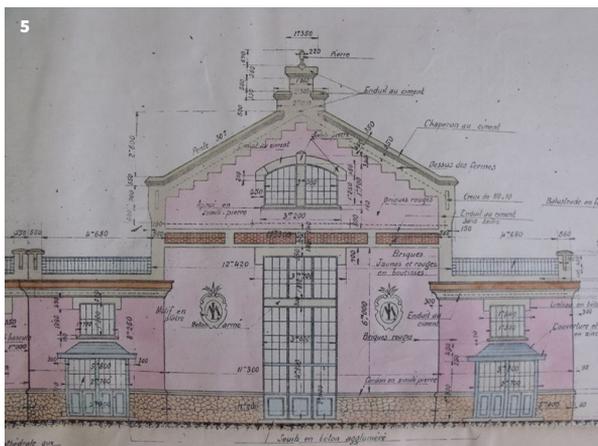
**4. Reconstruction des Mines de Lens** © Centre Historique Minier (prêt ANMT)

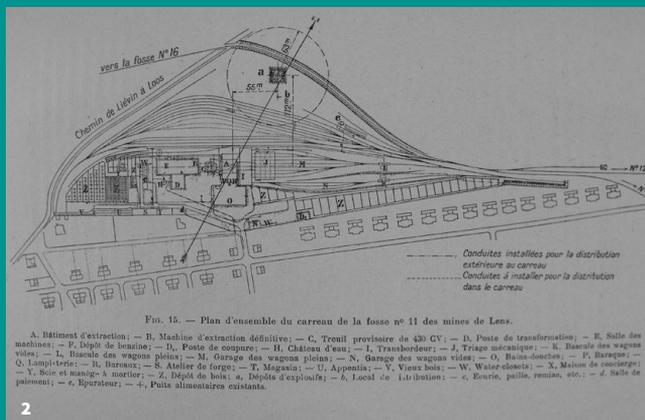
**5. Elévation de la salle des douches 1921-1922** © Centre Historique Minier (prêt ANMT)

## LE CHEVALEMENT DU 11

Cette imposante structure métallique mesure 45 m de haut et pèse près de 350 tonnes. Située à l'aplomb du puits elle supporte les molettes sur lesquelles passent les câbles d'extraction. Mus par la machinerie, ces câbles actionnent la cage servant à descendre et à remonter les mineurs ainsi que le charbon.

Les molettes mesurent 5,50 m de diamètre et sont entourées d'une plateforme avec garde-corps coiffée d'un campanile. Au sommet trône l'insigne minier formé par un pic et une hache entrecroisés. En pleine pénurie de produits métalliques, ce chevalement est conçu avec des poutrelles à treillis rivetées permettant un assemblage solide avec un minimum d'acier.



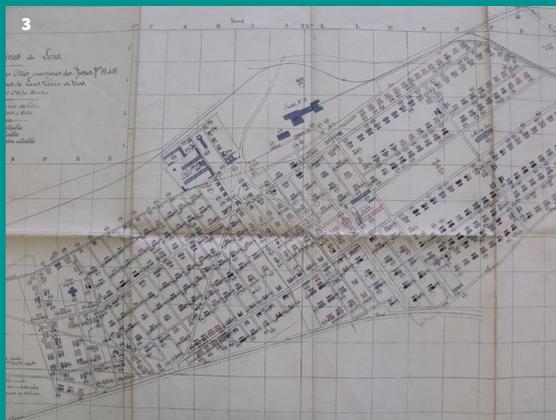


## ERNEST CUVELETTE (1869-1936) L'HOMME DE LA RECONSTITUTION

Fils de cultivateurs de l'Aisne, diplômé de l'École polytechnique et de l'École des mines, Ernest Cuvelette entre en 1906 aux Mines de Lens où il travaille sur l'équipement des fosses. Son nom reste surtout attaché à l'œuvre de reconstruction des houillères sinistrées du Nord et du Pas-de-Calais.

maisons ouvrières détruites pendant le conflit et la construction des 12 000 nouveaux logements nécessaires pour permettre aux mineurs de Lens dispersés dans toute la France de reprendre leur travail et de relancer la production. Ce grand ingénieur est récompensé par la Légion d'honneur et la médaille d'honneur du travail. Fatigué, il abandonne ses fonctions de directeur général des Mines de Lens en octobre 1935.

Dès mai 1917, il crée la Commission technique du Groupement des houillères victimes de l'invasion pour organiser un rééquipement rapide et efficace des fosses une fois le conflit terminé. Grâce à cette organisation, il obtient les garanties de l'Etat pour réunir les sommes nécessaires aux premiers travaux et rassemble les commandes de matériel des compagnies sinistrées. Sans cesser de diriger ces organismes collectifs, Cuvelette s'attache plus particulièrement à la reconstitution des Mines de Lens et dont il devient directeur général. Sur cette concession parmi les plus éprouvées, la tâche est immense : il faut évacuer des millions de m<sup>3</sup> de déblais, refaire les cuvelages, pomper 40 millions de m<sup>3</sup> d'eau des puits et galeries. Pendant 10 ans, Cuvelette s'acquitte de cette tâche avec une efficacité redoutable, il supervise le rétablissement de centaines de kilomètres de galeries, la reconstruction du réseau ferré de la Société, des centrales électriques, des lavoirs, des fours à coke, des usines d'agglomération et des ateliers de traitement des sous-produits. Il organise également le déblaiement des 8 000



**1. Ernest Cuvelette (au centre),  
Album de la Société des Mines  
de Lens 1925**

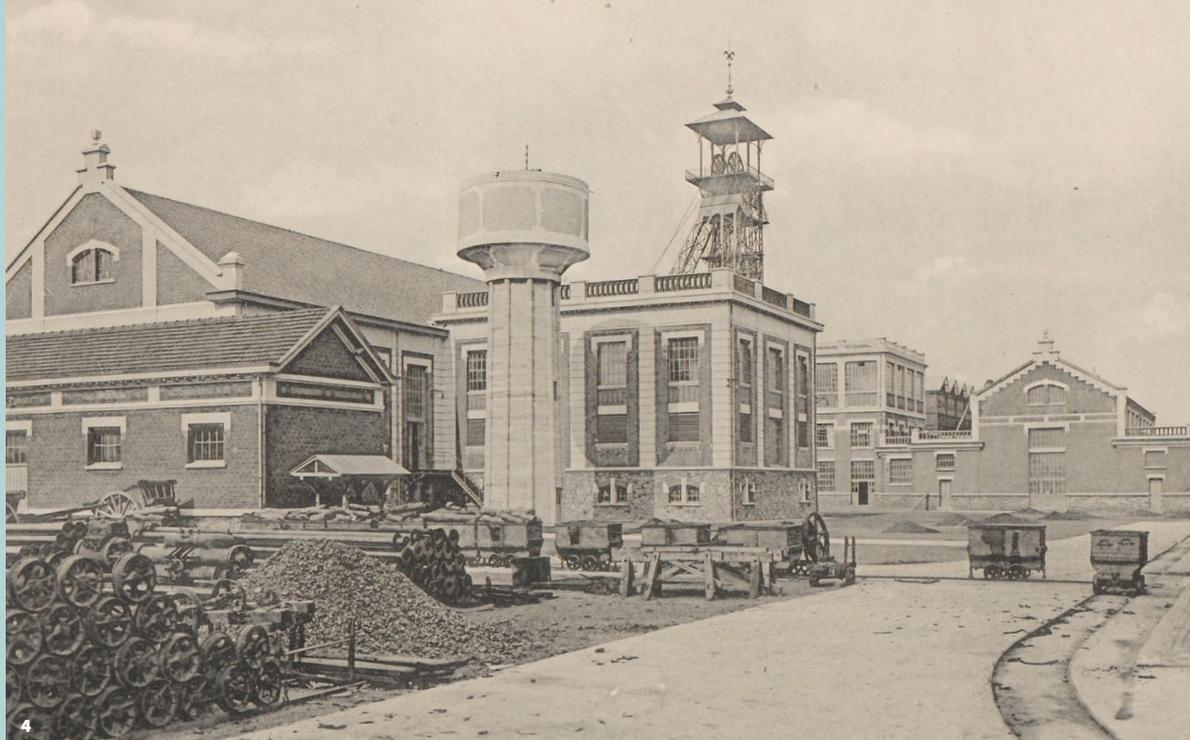
© Coll. Jean-Marie Minot

**2. Plan de la reconstitution  
de la fosse n°11**

© Archives Départementales  
du Pas-de-Calais

**3. Dommages de guerre fosse n°11**

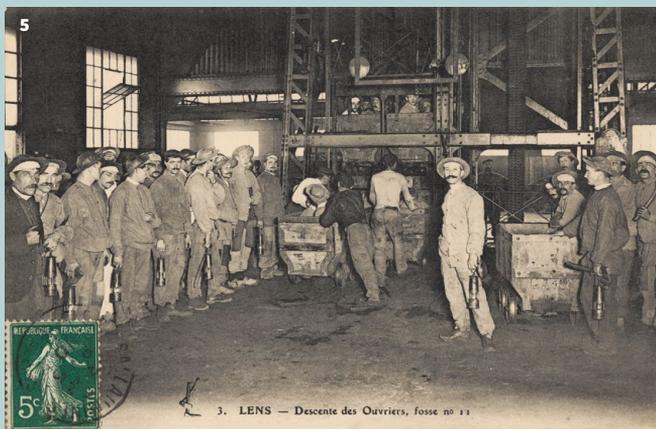
© Archives Départementales  
du Pas-de-Calais



**4. La fosse n°11 en 1925**  
**Album de la Société des**  
**Mines de Lens – 1925**  
 © Coll. Jean-Marie Minot

**5. Descente des ouvriers**  
**à la Fosse n°11 – 1910**  
 © Centre Historique Minier

**6. Vue aérienne**  
**des installations**  
**de la fosse n°11**  
 © Centre Historique  
 Minier (prêt ANMT)





### 1 Entrée de la fosse et maison du concierge

### 2 Bains-douches

Ce vaste bâtiment comprenait vestiaire et salle de douches. Les mineurs y suspendaient leurs vêtements afin de les retrouver propres et secs « à la remonte ». Cette pratique est à l'origine de l'appellation « *salle des pendus* » que les mineurs nommaient communément « *le lavabo* ». On y trouvait à la fois des salles communes pour les mineurs et des salles de bains individuelles avec baignoire réservées aux ingénieurs.

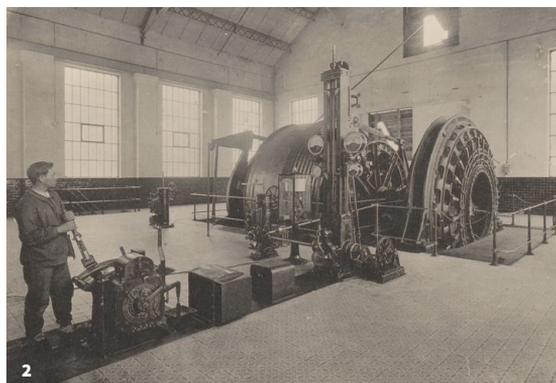
### 3 Le bâtiment des recettes et son chevalement

Les mineurs y récupéraient leur lampe, y recevaient leurs instructions de travail et y empruntaient la cage pour descendre au fond. C'est également là que remontaient les berlines remplies de charbon prises en charge par les femmes au triage. Le bâtiment est surmonté du chevalement du 11.

### 4 Le bâtiment des machines

Edifié face au chevalement, il abrite la machine d'extraction et les compresseurs. La machine d'extraction permettait le mouvement des cages dans le puits par des câbles reliés au chevalement. Les compresseurs occupaient la partie ouest du bâtiment. Ils fournissaient l'air comprimé nécessaire au fond pour le fonctionnement des ventilateurs et des marteaux-piqueurs.

**5 Le poste de transformation** est accolé au sud. Quatre transformateurs y recevaient le courant à 15 000 V en provenance du poste de coupure **(6)** pour alimenter les gros moteurs, la machine d'extraction, les compresseurs et l'éclairage du site.



### 1. Lampisterie - Album de la Société des Mines de Lens 1925

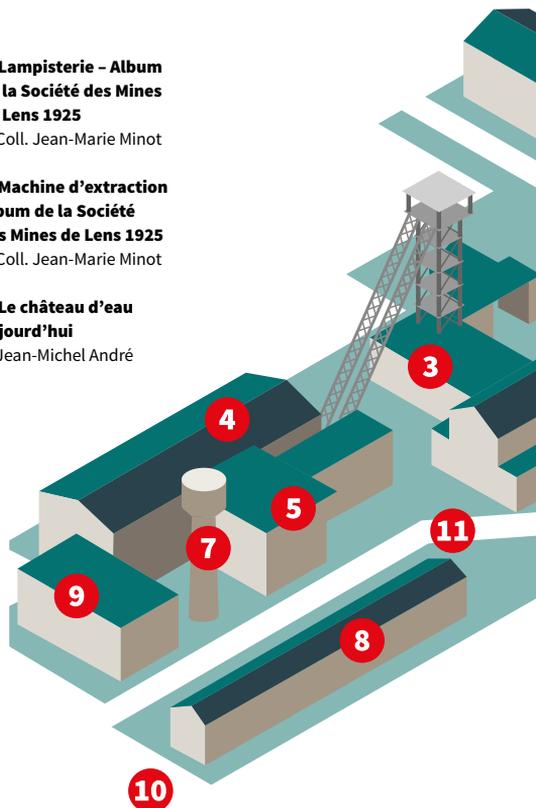
© Coll. Jean-Marie Minot

### 2. Machine d'extraction Album de la Société des Mines de Lens 1925

© Coll. Jean-Marie Minot

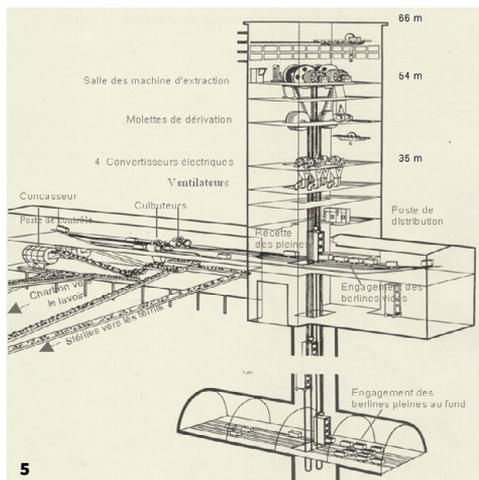
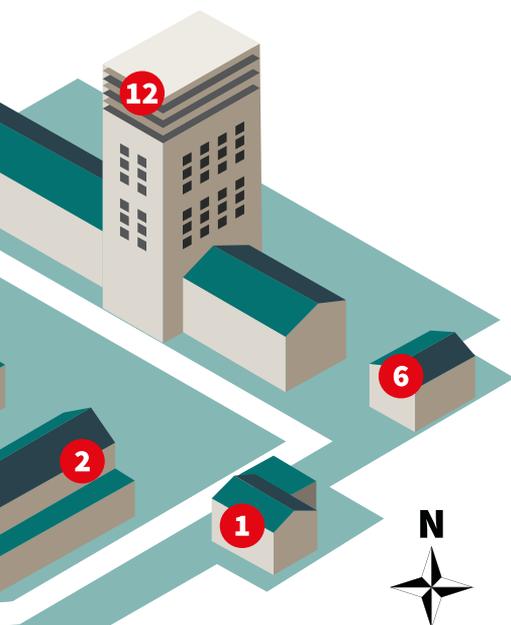
### 3. Le château d'eau aujourd'hui

© Jean-Michel André



### 7 Le château d'eau

A proximité immédiate de la salle des machines, ce réservoir en béton fournissait l'eau nécessaire au refroidissement des compresseurs. Il alimentait également les bains-douches, l'ensemble du réseau de distribution d'eau et d'incendie de la fosse et de la cité.



Les installations de surface comprennent d'autres bâtiments et espaces indispensables au bon fonctionnement du carreau de fosse. Le stockage, l'entretien et la distribution du matériel occupaient le personnel du jour : forgerons, menuisiers, magasiniers ou conducteurs de chevaux.

### 8 Les ateliers

Ce long bâtiment en maçonnerie de brique regroupait la salle de paie, le magasin où étaient entreposés les outils et pièces de rechange, ainsi qu'une forge et un atelier pour l'entretien et la réparation du matériel.

### 9 Les écuries

Les chevaux étaient utilisés pour le transport de matériel « *au jour* » et pour tirer les berlines « *au fond* ». Avec l'ouverture du puits 19 en 1960, un nouvel atelier est édifié à cet emplacement.

### 10 Les parcs à bois et à matériel

Les actuels parking servaient autrefois au stockage du matériel (rails, berlines, soutènements métalliques, etc.) et du bois utilisé pour l'étagage des galeries. Ces vastes aires occupaient près de la moitié du carreau de fosse. Leur fonction initiale est aujourd'hui évoquée par des billes de bois.

### 11 Les cavaliers

Du temps de l'exploitation, d'importantes infrastructures ferroviaires sont dédiées au transport du charbon et à l'évacuation des roches stériles. Leur emplacement initial est aujourd'hui matérialisé par un pavage plus lisse. Une autre partie de l'emprise des cavaliers a été exploitée pour l'aménagement de la rocade minière.

### 12 la tour d'extraction du 19

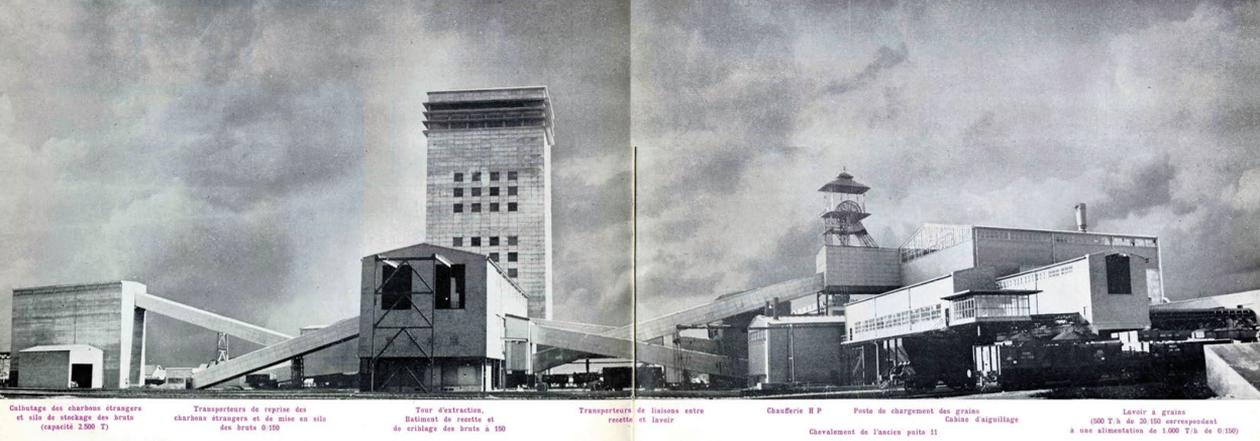
Cf p. 14

#### 4. Matérialisation des anciens cavaliers

© Matthieu Brard

#### 5. Le siège 19 de Lens - 1961

© Centre Historique Minier (prêt ANMT)



Calage des charbons étrangers et silo de stockage des bruts (capacité 2 000 T)

Transporteurs de reprise des charbons étrangers et de mine en silo des bruts à 100

Tour d'extraction, Bâtiment de recette et de criblage des bruts à 100

Transporteurs de liaisons entre recette et lavoir

Chaudière H P

Poste de chargement des grains, Cabine d'aiguillage, Chevalement de l'ancien poste 11

Lavoir à grains (500 T) à de 20 (10) correspondant à ses alimentations de 1 000 T/h de 0-100)

## NATIONALISATION ET RATIONALISATION

La loi du 17 mars 1946 confirme la nationalisation de toutes les houillères de France, concentrées en groupes et bassins sous la tutelle de l'établissement public central des Charbonnages de France. Les installations de l'ancienne Société des Mines de Lens appartiennent désormais au groupe de Lens qui fusionne avec celui de Liévin en 1952.

Grâce aux crédits alloués par le plan Marshall Charbonnages de France élabore un programme de grands travaux de concentration et de modernisation des houillères. Le principe est de regrouper l'exploitation de plusieurs sites sur des puits dotés des équipements les plus puissants et des techniques d'extraction les plus efficaces afin de gagner en rentabilité. Sur les 109 sièges d'extraction en exploitation en 1945 dans le Bassin Nord-Pas de Calais, il n'en reste plus que 60 en 1959. La création du puits 19 à Loos-en-Gohelle, foncé à partir de 1954, s'inscrit dans cette évolution. Le siège de concentration entre en fonction en 1960. Sa réalisation a nécessité des investissements considérables. Ironie du sort, c'est cette même année que s'esquisse la fin de l'exploitation au travers du plan du Ministre de l'Industrie Jean-Marcel Jeanneney qui officialise le début de la récession charbonnière.

## LE SIÈGE DE CONCENTRATION DU 19

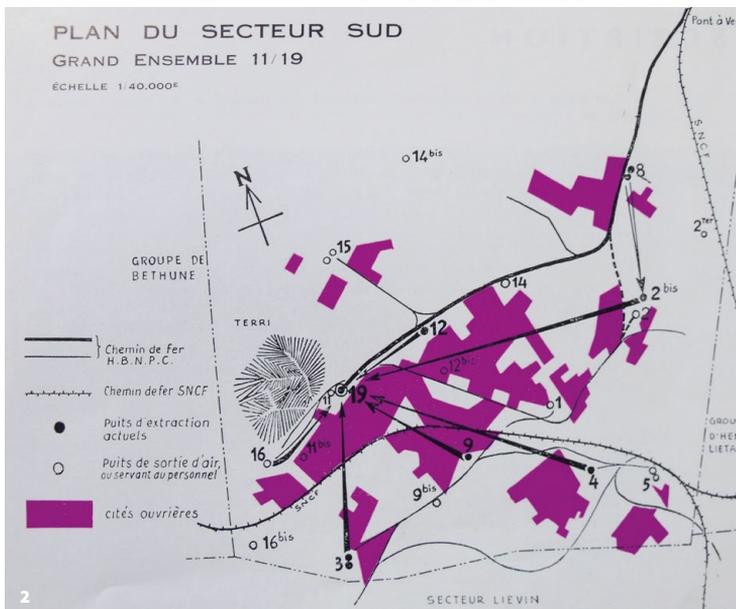
Au nord du groupe de Lens-Liévin, le siège du 18/18 bis implanté à Hulluch va concentrer la production des charbons maigres\*. Pour les charbons gras\*, au sud, le choix d'implantation

du siège se porte sur le site de la fosse 11 qui présente plusieurs avantages. Il occupe une position centrale dans les installations du groupe, possède des infrastructures adéquates et dispose des réserves foncières nécessaires à l'établissement des importants terrils générés par l'extraction massive que l'on veut y développer. Le puits 19 est donc foncé pour concentrer l'exploitation des fosses à l'entour.

## LA TOUR D'EXTRACTION (12)

Au-dessus d'un puits à double compartiment d'un diamètre de 6,65 m est édifiée entre 1958 et 1960 une tour en béton armé de 66 m de haut pour un poids de 10 000 tonnes. Cet édifice monumental, débarrassé de toute prétention décorative, est représentatif de la phase de concentration de la production et matérialise l'apogée technique de l'exploitation minière. Il est le dernier exemplaire visible sur les quatre tours de ce type construites dans le Bassin minier du Nord-Pas de Calais (une à la fosse 10 à Dourges, deux à la fosse Barrois à Pecquencourt). La tour mise en service en 1960 est conçue pour extraire environ 6 000 tonnes nettes par jour.

Le système d'extraction est réparti sur 9 niveaux dont l'empilement permet un réel gain d'espace. Située au sommet de la tour, la machine, avec ses deux moteurs d'une puissance unitaire de 4400 chevaux, permet de remonter du fond les quatre cages de quatre étages contenant chacune une berline de 3 000 litres. Son fonctionnement est automatisé et assuré par quelques employés tan-



**1. Les installations du siège 19 de Lens**

© Centre Historique Minier (prêt ANMT)

**2. Plan de concentration de la production des différents puits sur le siège du 11/19 dans les années 1960**

© Centre Historique Minier (prêt ANMT)

**3. Le siège 19 de Lens Recette du jour**

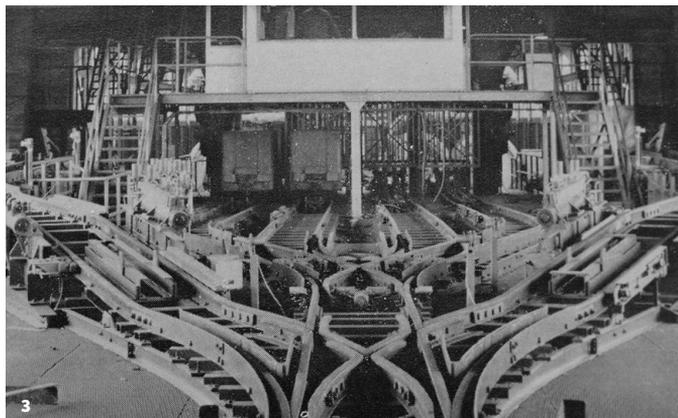
© Centre Historique Minier (prêt ANMT)

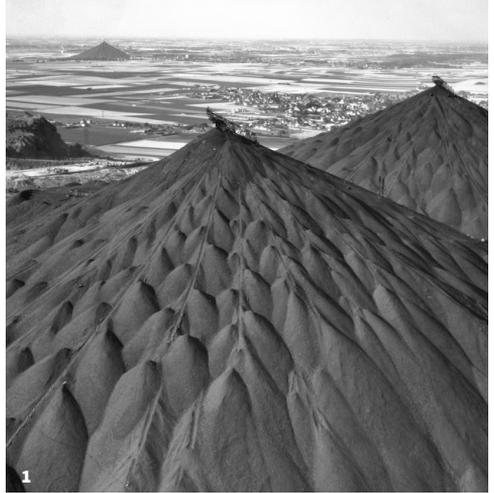
dis que jusqu'à 5 000 mineurs travaillent au fond à partir des différents puits concentrés sur ce siège. La tour constitue, avec les terrils, un repère dans le paysage régional.

**LE LAVOIR ET LE SYSTÈME DE TRAITEMENT DU CHARBON**

Moderniser inclut la mise en place d'un système performant de triage et de traitement des charbons bruts remontés du fond afin d'en extraire tout le combustible. L'objectif du lavoir est de séparer le charbon proprement dit des pierres, schistes et débris divers provenant des chantiers. Pour ce faire, des opérations successives de concassage, criblage et lavage sont mises en œuvre afin d'éliminer toutes les impuretés et d'élaborer différentes catégories de produits qu'un réseau complexe de convoyeurs à bande\* conduit vers des trémies\* de stockage ou de chargement. Le processus de lavage installé au 11/19 intègre les équipements les plus modernes, dont le traitement par Drew Boy. Cet outil dérivé d'un appareil utilisé dans les sucreries pour séparer les betteraves des pierres utilise la différence de densité entre charbon et schistes en les plongeant dans un liquide composé d'eau et de magnétite. Les roches tombent au fond et le charbon qui flotte est récupéré et rincé.

Détruit en 1993, cet ensemble formait un dispositif particulièrement complexe relié d'un côté à l'extraction et de l'autre au réseau de cavaliers\* permettant l'acheminement des charbons mais également celui des stériles\* dans le circuit de mise à terril. La totalité des appareils du lavoir était télécommandée depuis un pupitre central qui comportait également un tableau synoptique de l'ensemble de l'installation donnant à tout moment une vue précise de la marche des appareils. Un opérateur était en liaison par interphone avec les centres vitaux de l'installation (recette - terril - chargement - cabine d'aiguillage) et les ouvriers chargés de la surveillance des appareils du lavoir.





## LES TERRILS

Erigés avec les déchets pierreux de l'extraction, 3 terrils (2 coniques et 1 tabulaire) sont aujourd'hui visibles. Ils correspondent à un volume global de 24 millions de m<sup>3</sup> répartis sur près de 90 ha. Les deux terrils jumeaux sont parmi les plus hauts d'Europe et culminent à 186m. Points de vue privilégiés, ce sont également des éléments hautement symboliques de l'identité paysagère du Bassin minier Nord-Pas de Calais. Cet ensemble était autrefois encore plus conséquent puisqu'il était constitué de quatre terrils coniques et d'un tabulaire. Deux terrils coniques implantés au nord de l'ensemble ont quasiment disparu après leur exploitation à partir des années 1970 pour récupérer les schistes qu'ils contenaient.

### L'HISTORIQUE DES DÉPÔTS

Les dépôts de la fosse 11 et de la fosse 16 située à proximité se font tout d'abord sur un terril plat alimenté à partir de deux voies ferrées. Il en résulte une forme de patte d'oie d'où le nom de « *Double Crassier* » qui lui est donné par les britanniques durant la Première Guerre mondiale.

Les terrils coniques 79 et 79a, dont l'exploitation est aujourd'hui terminée, sont essentiellement élevés durant l'entre-deux guerres. Les premiers déversements sont réalisés avec les débris des fosses et des cités 11 et 16 dévastées pendant

le conflit de 1914-1918. Les terrils sont ensuite élevés avec les terres issues de l'extraction de ces mêmes fosses jusqu'en 1952. Ils approchent alors de l'altitude maximale autorisée. On décide donc d'édifier les deux nouveaux terrils coniques jumeaux (74 et 74a) que l'on peut toujours observer. Du fait de la concentration de la production sur le puits 19, des quantités très importantes de terres sont remontées au jour et déposées sur ces terrils à partir de 1960. Afin d'éviter de possibles problèmes d'affaissement, l'alimentation de ces deux terrils coniques cesse à son tour dans les années 1970 au profit d'un terril tabulaire (74b) qui va être déployé sur une vaste surface entre les quatre terrils existants. Les dépôts cessent avec la fermeture du 11/19 en 1986.

### L'ÉDIFICATION DES TERRILS

Les terrils du 11/19 sont édifiés grâce à la mise en œuvre d'un dispositif moderne et perfectionné permettant de concilier stabilité et gigantisme. Les déchets générés par le siège de concentration étaient directement acheminés à leurs pieds et sur le terril plat (74b) pourvu d'un bassin de décantation, également appelé « *bac à schlamms* », par un convoyeur à bande (dont deux piles sont encore visibles aux abords de la rocade minière (A21)) associé à des « *sauterelles* »\*. Les stériles en provenance du lavoir central de Vendin-le-Vieil étaient pour leur part amenés par train.



2

**1. Les terrils et goulottes métalliques répartis dans les dépôts**

© Phot'R / Ph. Frutier

**2. Le convoyeur à bande**

© Coll. Jean-Marie Minot

**3. La cité, le carreau de fosse, les terrils dans les années 1960**

© Centre Historique Minier



3



### 1. Sénéçon du Cap

© Vincent Cohez / CPIE Chaîne des Terrils

### 2. Les rails du skip du terril 74

© M. Duteil / Pah / CALL



Un important réseau de voies ferrées commandé depuis une cabine centrale d'aiguillage avait été aménagé lors de la constitution du siège de concentration afin de gérer les différents convois de manière optimale. En bas des terrils, des plateformes permettaient de charger les dépôts dans des skips\* que des rampes dirigeaient au sommet des terrils coniques pour le déversement. Sur les pentes, des goulottes métalliques guidaient les terres afin de les répartir de manière homogène. C'est cette technique qui a généré la formation des petits monticules réguliers ou « épis » que l'on peut observer sur leurs pentes. Les rails du skip du terril 74 sont toujours visibles aujourd'hui. Restauré, ce vestige permet de matérialiser le dispositif de chargement et de comprendre la « construction » du terril.

#### DE L'EXPLOITATION A LA CONSERVATION

Il subsiste aujourd'hui environ 200 terrils sur les 340 recensés dans le Bassin minier Nord Pas de Calais dans les années 1970. A l'image des 2 terrils coniques disparus, nombre d'entre eux ont été exploités pour récupérer les schistes qui entrent dans la composition de divers revêtements dont les différentes couches d'infrastructures routières.

Après avoir été considérés comme des décharges géologiques sans intérêt puis comme des réserves de matière première, les terrils, leur valeur symbolique et paysagère ainsi que leur intérêt en matière de biodiversité, ont fait l'objet d'une prise de conscience favorable à leur protection et à leur valorisation. Les terrils de la Base 11/19, véritables îlots verts en secteur urbain, accueillent une faune et une flore variées incluant des espèces rares. Dotés d'un microclimat plus chaud (bien que n'étant pas en combustion, leur couleur noire leur permet de conserver la chaleur du rayonnement solaire) et vierges d'engrais et de pesticides, ils abritent des écosystèmes particuliers incluant des espèces étrangères à la région telle le pavot-cornu jaune. Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) de la Chaîne des terrils, acteur pionnier de leur préservation, y développe depuis 1989 une importante activité d'observation scientifique et d'action pédagogique.

**Plus de 300 espèces végétales y ont été inventoriées, de même que plus de 90 espèces d'oiseaux, 2 espèces de batraciens et reptiles, 22 espèces de coccinelles, 14 espèces d'orthoptères, etc.**

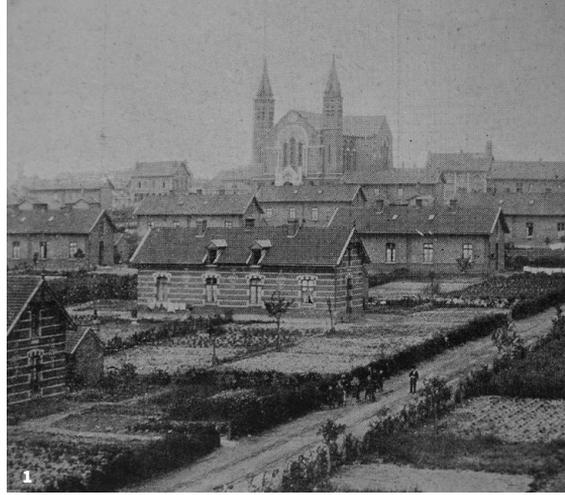
**3. La cité, le carreau  
de fosse, les terrils dans  
les années 1950**

© Archives départementales  
du Pas-de-Calais

**4. Exploitation des terrils  
79 et 79a, terril tabulaire  
et terrils jumeaux**

© Pidz





# LA CITÉ DES PROVINCES

## URBANISME DE LA CITÉ

Le positionnement des sites d'extraction et des cités édifiées pour les mineurs s'opère dans un cadre réglementaire qui permet aux Compagnies d'établir leurs infrastructures comme elles le désirent au sein de leur concession et donc sans avoir à tenir compte des limites ou des projets d'aménagements des communes. Initialement rattachée à la fosse 11 et édifiée à partir de 1894 sur les communes de Lens, Liévin et Loosen-Gohelle, la cité Saint-Pierre, dite cité des Provinces en raison des noms donnés à ses rues et espaces publics (place de Lorraine, rue de Normandie, etc.) se présentait à l'origine sous la forme d'une cité pavillonnaire composée de 300 maisons groupées par deux au milieu de vastes jardins-potagers. A cette époque, la Société des Mines de Lens met d'ores et déjà en place des cités « complètes » en associant aux logements divers équipements destinés au culte, à l'enseignement et aux œuvres sociales. Cette politique vise à attirer, à fixer et à tirer le meilleur parti de sa main d'œuvre en offrant aux mineurs et à leurs familles d'accéder à des services que la société ne pouvait pas encore leur fournir. Dans la cité des Provinces, un groupe scolaire est édifié dès 1897. En 1899, tandis qu'une centaine de maisons supplémentaires sont mises en chantier,

on entreprend la construction de l'église Saint-Pierre et on prolonge le groupe scolaire des filles par l'installation d'une école ménagère. L'année 1901 voit l'implantation d'une coopérative et l'inauguration de l'église. L'année suivante, la Société crée « l'Œuvre de la Goutte de lait\* » et de la « consultation des nourrissons ». En 1906-1907 l'ensemble est complété par la mise en place d'un atelier de couture et l'inauguration de la salle des fêtes. La cité est alors composée d'environ 600 maisons ouvrières. Ces différents équipements témoignent à la fois de la prise en compte des théories hygiénistes et de la volonté de la Société des Mines de Lens d'afficher sa puissance. Ils sont aussi révélateurs de la gestion paternaliste de la Société et de son souci de contrôler les mineurs et leurs familles dans les différents aspects de leur vie (travail, logement, santé, éducation, loisirs etc.). A l'instar du carreau de fosse, toutes ces installations sont détruites pendant la Première Guerre mondiale.

## LA RECONSTRUCTION DE LA CITÉ LES LOGEMENTS

Dans ses écrits, Ernest Cuvelette précise que sur les 8 000 logements que possédait la Société des Mines de Lens avant la Première Guerre mondiale, seuls 33 ont pu être réparés. Au début des années 1920, c'est l'ensemble des habitations de la cité que l'on doit reconstruire. Alors que la mode tend à privilégier une organisation en cité-jardin, le plan en damier de la cité ne connaît pas d'évolution majeure à cette occasion. De fait, dans un souci



**1. La cité avant 1914  
avec la première église  
Saint-Pierre**

© Centre Historique Minier  
(prêt ANMT)

**2. Les qualités urbaines  
et paysagères de la cité  
dans les années 1920**

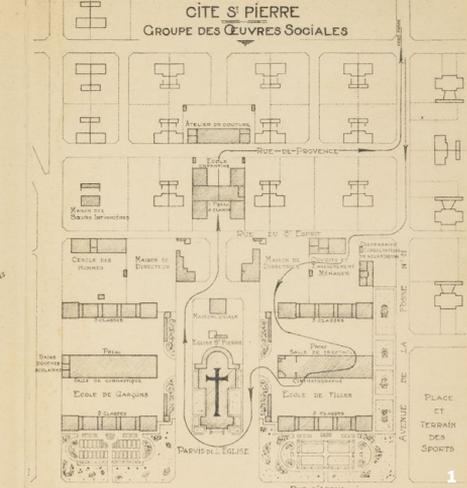
© Centre Historique Minier  
(prêt ANMT)

d'économie et de rapidité, la Société des Mines de Lens remploie largement les fondations épargnées par les destructions. On s'attache cependant à limiter l'effet de monotonie induit par ces grandes cités pavillonnaires en variant les modèles d'habitation. Près de 15 types différents peuvent ainsi être recensés dans la cité des Provinces. Les habitations présentent les caractéristiques architecturales et décoratives du « style » alors développé par la Société des Mines de Lens : variété des dispositions de façade et des volumétries de toiture, alternance des matériaux (brique, pierre meulière, béton) et décors pour l'essentiel constitués de faux colombages en enduit ou briques peintes. Chaque pavillon comprend 2 à 3 logements qui disposent tous d'une alimentation en eau et électricité, d'une cave, d'un grenier et d'annexes (buanderie, clapier, remise, volière...). La typologie de logements comprend également des modèles spécifiques réservés aux ingénieurs, cadres, porions\*, curé, docteur, directeurs et directrices d'écoles. Leurs volumes imposants, leurs ornements et leurs implantations respectives rappellent l'autorité de ceux qui encadrent les mineurs et leurs familles. La cité des Provinces reconstruite dans les années 1920 compte environ 800 logements et accueille une population de 3 500 à 4 000 personnes.



**3. Diversité des modèles  
d'habitation dans la cité  
des Provinces**

© M. Duteil / Pah / CALL



**1. Plan des équipements et œuvres sociales de la cité des Provinces**  
© Centre Historique Minier (prêt ANMT)

**2. La salle des fêtes des Mines de Lens**  
© Centre Historique Minier (prêt ANMT)

**3. L'école des garçons de la cité des Provinces**  
© Y. Cussez / Pah / CALL

## LES ÉQUIPEMENTS

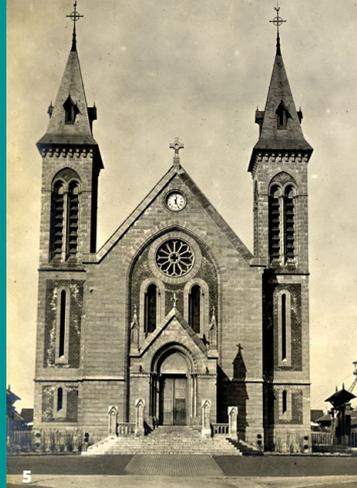
Lors de la reconstruction, la Société des Mines de Lens reste fidèle à son modèle de «  *cité complète* » intégrant les différents équipements qui leur permettent de fonctionner de manière autarcique. Si le plan d'ensemble de la cité et la disposition des logements ne connaissent pas de changements notables, l'implantation des équipements fait en revanche l'objet de modifications significatives. L'école des filles et l'atelier de couture initialement installés au niveau de la place de Lorraine sont établis à proximité de l'église et de l'école des garçons. La salle des fêtes n'étant pas réédifiée, ce regroupement s'accompagne de la mise en place d'une salle de gymnastique du côté de l'école des garçons et d'une salle de spectacle et de projection cinématographique du côté de l'école des filles. La quasi-totalité des équipements éducatifs et des œuvres sociales se trouvent ainsi réunis dans un cœur de cité mis en scène. Le traitement des porches des écoles, la variété des volumétries de toitures ou l'emploi de la pierre meulière participent de la qualité architecturale des édifices et contribuent à faire de cet ensemble une véritable vitrine de la puissance retrouvée de la Société.

## LA SALLE DES FÊTES

Inaugurée en 1907, elle s'élevait au bout de la vaste place plantée de la cité. Il s'agissait d'un bâtiment polyvalent réunissant différents services destinés aux habitants ainsi qu'aux familles vivant dans les cités proches. La salle des fêtes proprement dite servait à la fois de salle de

spectacle et de salle de gymnastique à laquelle étaient associées une salle de réunions réservée aux employés, une buvette, des vestiaires pour les gymnastes, une installation de bains-douches ainsi que des locaux affectés à l'« *Œuvre de la Goutte de lait* ». L'édifice était richement orné de décors faisant référence aux paysages miniers et aux différents attributs du mineur (lampe, outils, etc.). La salle de spectacle pouvait contenir environ 800 personnes. En temps ordinaire, les bancs laissaient place aux agrès nécessaires aux exercices de la société de Gymnastique de la cité. Pour les spectacles, la scène était munie d'un jeu complet de décors. Un système de projection était également disponible afin d'organiser des séances de cinéma. La salle des fêtes servait aussi pour les concerts des sociétés musicales (harmonies ou chorales) de la Société. Dans la salle de réunion, les employés pouvaient disposer d'une bibliothèque, d'un billard et de divers jeux. L'installation de bains-douches était mise gratuitement à la disposition des gymnastes. Les habitants de la cité pouvaient également l'utiliser moyennant une somme modique. Détruite pendant la Première Guerre mondiale, elle n'est pas reconstruite.





## L'ÉGLISE SAINT-PIERRE

Dès 1894, une chapelle provisoire avait été installée place de Lorraine. La construction de l'église Saint-Pierre est lancée en 1899 en même temps que celle de la cité 12 (Saint-Edouard). Construite sur les plans des architectes de renom Louis-Marie Cordonnier et Louis Croin elle est bénie le 02 septembre 1901. A l'instar de la fosse, l'église de la cité est dédiée à Saint Pierre en l'honneur de l'administrateur Pierre Destombes. Dominant l'ensemble de la cité avec ses deux clochers, le vaste édifice est détruit par les bombardements dès 1914. Une nouvelle église est construite en 1923 sur les plans des mêmes architectes et bénie le 04 décembre 1925. A l'exception de la création d'une rosace sur la façade principale, l'architecture évolue peu par rapport à celle de l'édifice d'avant-guerre. Cette église monumentale qui occupe le cœur de la cité est visible de loin et constitue un symbole fort pour la population minière.

Cependant, son état se dégrade du fait des affaissements miniers et d'un défaut d'entretien. Elle est finalement détruite en 1987. Implantée au cœur des écoles et des œuvres sociales de la cité, cette église était également emblématique de l'encadrement moral que l'église exerçait sur la population minière avec l'appui des dirigeants de la Société des Mines de Lens. Baptiser ses enfants, assister à la messe du dimanche et y être vu par l'ingénieur était alors recommandé pour qui souhaitait faire embaucher ses enfants, obtenir un meilleur logement ou un poste moins pénible. Cette collaboration entre

l'Église et les dirigeants se traduisait également dans le rôle confié aux religieuses en matière d'enseignement et au sein des œuvres sociales de la cité (initiation à la cuisine, à la couture, enseignement de notions de puériculture, aide au fonctionnement du dispensaire etc.).



### 4. Eglise Saint-Pierre avant 1914

© Centre Historique Minier

### 5. Eglise Saint-Pierre – 1925

© Centre Historique Minier  
(prêt ANMT)

### 6. L'emplacement de l'ancienne église Saint-Pierre aujourd'hui

square Henri Noguères  
© M. Duteil / Pah / CALL

### 7. Vue de la cité des Provinces et du 11/19 dans les années 1980

© Coll. Jean-Marie Minot



## LA VIE DANS LA CITÉ DES PROVINCES

La cité des Provinces a connu pendant une centaine d'années la vie quotidienne typique d'une cité minière, étroitement surveillée par les gardes des mines et rythmée par les départs et retours des mineurs à la fosse. Après leur journée de travail, les mineurs s'adonnent au jardinage. Ces derniers se détendent également en pratiquant la musique au sein de l'harmonie, le tir à la perche, le football, les jeux de boules, de javelot, de billon ou la colombophilie. Traditionnellement, les femmes de mineurs s'occupent du foyer et des jeunes enfants. Pour la Société, elles constituent un facteur de stabilité dans la vie des cités. Les formations dispensées au sein des ouvriers ne sont pas destinées à leur fournir un enseignement professionnel, mais à se préparer à leur futur rôle de ménagères et de femmes d'ouvrier. La vie des mineurs et de leur famille est ponctuée par de nombreuses pratiques festives : les baptêmes, communions et mariages sont de véritables occasions de réjouissances, de même que les bals ou la fête de la Sainte-Barbe (patronne des mineurs). D'origines belge, française, polonaise, italienne ou maghrébine, les mineurs et leurs familles partageaient ce quotidien dans la cité. Tous se connaissaient et se retrouvaient autour des valeurs d'entraide et de solidarité qui constituent un pan à part entière de la culture minière.

## L'ENSEIGNEMENT MÉNAGER

Le texte qui suit est extrait de l'édition d'une conférence sur la reconstitution des Mines de Lens faite par Ernest Cuvelette en 1925. Il éclaire le rôle dévolu aux femmes de mineurs issu des conceptions hygiénistes et paternalistes de la Société des Mines de Lens :

*« L'école ménagère comprend une salle de couture et de réunion, communément appelée ouvroir, une salle à manger-cuisine, une laverie-buanderie, un jardin-école complété par un poulailler et un clapier modèles (...). Au jardin-école, la jeune fille apprend les principes des travaux auxquels se livrent son père ou ses frères dans leur jardin et la façon dont elle peut et doit s'y associer ; c'est en effet la ménagère qui connaît les besoins de la table (...). Les exercices pratiques sont accompagnés de commentaires théoriques et de cours sur l'hygiène, l'économie domestique et la comptabilité du ménage. »*

### 1. Atelier de couture de la cité des Provinces années 1920

© Centre Historique minier (prêt ANMT)

### 2. Jardin ouvrier de la cité Saint-Pierre

© Centre Historique Minier (prêt ANMT)

### 3. Le jardin du mineur, Arthur Choquet

© Centre Historique Minier (prêt ANMT)

### 4. Leçon de jardinage par Monsieur Choquet à la Fosse n° 11 de Lens

© Centre Historique Minier (prêt ANMT)

### 5. Jardin dans la cité des Provinces aujourd'hui

© Y. Cussez / Pah / CALL



3



4

### LE JARDIN DANS LA CITÉ

Comme dans l'ensemble des logements miniers, chaque famille dispose d'un jardin, à la fois potager et fleuri. Ces derniers sont particulièrement vastes dans la cité des Provinces avec des surfaces allant de 250 à 800m<sup>2</sup>. Délimités par des clôtures de béton et des haies végétales de faible hauteur, il s'agit d'espaces ouverts aux regards qui contribuent à la qualité paysagère de la cité.

Lettre de M. E. Cuvelette, Directeur-Général de la Société des Mines de Lens à M. A. Choquet, ingénieur horticole, Chef des Jardins et Plantations et Directeur de l'Œuvre des Jardins Ouvriers de la Société des Mines de Lens.

*« M. Reumaux, sous les ordres duquel vous avez débuté chez nous, tenait beaucoup, vous le savez, à en développer le goût chez nos ouvriers; c'est à sa demande que vous avez commencé de faire (...) cet enseignement qui avait si bien réussi. Le résultat (...): les maisons avenantes sous les plantes qui en couvraient les murs, des parterres soignés, des fleurs aux fenêtres et, ce qui ne gâtait rien, des potagers bien garnis, cultivés avec amour. »*

A l'instar du sport, le jardinage est considéré comme un « loisir hygiénique ». Il est encouragé par les dirigeants car il procure « des avantages en nature » aux familles et occupe raisonnablement leur temps libre. L'entretien du jardin, inspecté par les gardes des mines, exige du temps (semilles, repiquage des plants, sarclage, arrosage,

cueillette, etc.) limitant ainsi la fréquentation des estaminets, hauts lieux de l'activité syndicale.

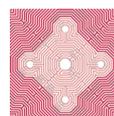
Le jardin du mineur, Arthur Choquet

*« Le dessin du jardin peut varier beaucoup, mais pour peu qu'il soit de dimensions moyennes, comme ceux de l'ancienne Cité de la Fosse n° 11 et ceux des Fosses 8 et 12, nous ferons toujours deux plates-bandes contre les murs de la maison, de façon à utiliser la chaleur solaire pour nos semis et repiquages ; deux ou trois carrés pour les légumes coupés par des allées transversales, si cela est nécessaire, et deux corbeilles pour les fleurs. (...) Dans les très grands jardins comme il en existe dans les Cités des Fosses n°8 et 11, on peut augmenter le nombre et la largeur des chemins, pour disposer d'une certaine quantité de bonne terre. On nous fera peut-être remarquer que le nombre des allées supplémentaires diminue d'autant la surface cultivable. C'est possible, mais les plantes se trouvant dans un sol plus profond deviendront plus belles, et, en faisant une plantation méthodique, on arrivera à retirer, d'une surface moindre de terrain, un nombre de légumes plus considérable. »*



5

# SAUVEGARDE ET RECONVERSION



**MONUMENT  
HISTORIQUE**

## **LE DÉFI DE LA SAUVEGARDE**

Les puits qui alimentent le siège de concentration ferment successivement à partir de la fin des années 1960 et l'activité de la fosse 11/19 cesse définitivement le 31 janvier 1986. La fin de l'exploitation charbonnière ouvre une période de profonde crise économique et sociale qui s'accompagne d'un véritable traumatisme. Plus de 200 000 emplois miniers disparaissent dans le Bassin Nord-Pas de Calais entre 1960 et 1990. En accord avec les termes du code minier, les HBNPC\* remblaient les puits et procèdent à une destruction systématique des installations afin de récupérer des matériaux et de libérer des espaces pour l'implantation de nouvelles entreprises. Le site du 11/19 semble naturellement voué à la destruction.

Conscients des enjeux d'histoire et de mémoire qui s'y rapportent et du potentiel que représente le site pour un « autre développement », des élus, des acteurs publics et du monde associatif se mobilisent pour le préserver de la démolition. Acquis par la municipalité de Loos-en-Gohelle en 1990, il est rapidement investi par différentes structures développant des activités à caractère économique, environnemental, social ou culturel : le CPIE Chaîne des terrils, Centre

Permanent d'Initiatives pour l'Environnement, travaille à la protection, à la valorisation et à l'animation du patrimoine naturel et industriel hérité des mines ; Culture Commune, Scène Nationale du Bassin minier du Pas-de-Calais, lieu d'expression artistique et d'implication citoyenne, met en œuvre des actions artistiques et des projets culturels sur tout le territoire. Les projets qu'elles y développent jouent un rôle déterminant dans la préservation du site : ils sont l'occasion des premiers travaux de protection. Ils permettent également de mettre en lumière le site amorçant ainsi le changement de regard nécessaire à sa sauvegarde. En parallèle s'amorce la patrimonialisation du site, démarche indispensable à sa bonne conservation. Il est inscrit Monument historique en 1992 puis classé en 2009. La Base 11/19 est depuis le 30 juin 2012 l'un des 353 éléments référencés dans le périmètre du Bassin minier Nord-Pas de Calais inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. A proximité immédiate du Louvre-Lens, le 11/19 fait désormais l'objet d'un consensus sur sa valeur patrimoniale et son potentiel d'attractivité.



## UNE RECONVERSION EXEMPLAIRE

Tout au long du processus de sauvegarde émerge et se structure l'idée d'une reconquête fondée sur un développement plus respectueux des hommes et de l'environnement.

La Communauté d'agglomération de Lens- Liévin acquiert le site en 2000 et lance un vaste plan d'aménagement qui s'inscrit dans le respect du patrimoine existant et le développement de nouvelles fonctions selon une approche novatrice et exemplaire d'éco-aménagement. Fondée sur l'expérimentation et la coopération entre acteurs, la démarche adoptée met en pratique le développement durable dans toutes ses dimensions économique, culturelle, sociale et environnementale.

Le site est aujourd'hui considéré comme une référence en matière de reconversion et d'aménagement. La base 11/19 illustre les objectifs fondamentaux du projet de territoire : patrimoniaux, culturels, touristiques, de formation et de développement économique. Elle est un lieu transversal où se côtoient artistes, chercheurs, entrepreneurs, et visiteurs.

### 1. Le carreau de fosse réhabilité

© Y. Cussez / Pah / CALL

### 2. Le 11/19 devient la base 11/19

© Matthieu Brard

### 3. La machine d'extraction restaurée toujours en place dans la salle des machines

© Jean-Christophe Hecquet / CALL



## LES ACTEURS

Après **Culture Commune(1)** et sa Fabrique Théâtrale dans les anciens bains-douches et le CPIE **Chaîne des terrils(2)** dans les anciens ateliers, une grande diversité d'acteurs engagés pour le développement durable sont aujourd'hui installés dans les bâtiments réhabilités de l'ancienne fosse.

### (3) Le Cerdd

A côté du CPIE dans les anciens ateliers, le Centre ressource du développement durable (Cerdd) réalise un travail de veille, d'analyse et de production de ressources pour favoriser le développement durable et généraliser la prise en compte du changement climatique par les acteurs du territoire.

### (4) La pépinière d'éco-entreprises

Depuis 2008, l'ancien bâtiment dédié à la réparation des berlines abrite une pépinière d'éco-entreprises avec notamment Team<sup>2</sup>, pôle de compétitivité engagé en faveur du recyclage.

### (5) Le Cd2e - Centre de développement des éco-entreprises

Installé dans l'ancien poste de transformation et dans l'ancienne salle des machines rénovée par l'agence Chelouti et associés, le Cd2e est un organisme de recherche, d'expertise et de conseil aux entreprises et aux collectivités dans les domaines du bâtiment durable, des énergies renouvelables et de l'économie circulaire.

Il déploie notamment des outils pédagogiques de sensibilisation et de formation des professionnels (maîtres d'œuvre, collectivités, étudiants, etc.) aux éco-matériaux\* et à leurs conditions de mise en œuvre, à l'image de l'exposition Bâticité. Ouverte en 2021 dans la salle des machines, celle-ci propose plusieurs espaces thématiques dédiés à l'éco-construction, aux énergies renouvelables, à l'achat public durable ou à la rénovation performante ainsi qu'une matériauthèque.

### (6) Le café rando

Situé dans l'ancien local électrique, le café rando est le point d'accueil touristique de la base 11/19. Il se situe à proximité immédiate du cavalier reliant la base 11/19 à la ville de Wingles, aujourd'hui reconverti en voie douce adaptée à la pratique du vélo, de la course à pied et de la promenade.

### 1. Culture Commune, entrée de la Fabrique théâtrale

© Jean-Michel André

### 2 et 3. Les anciens ateliers accueillent désormais le CPIE Chaîne des terrils et le Cerdd

© Nicolas Dudot

### 4. La pépinière d'éco-entreprises

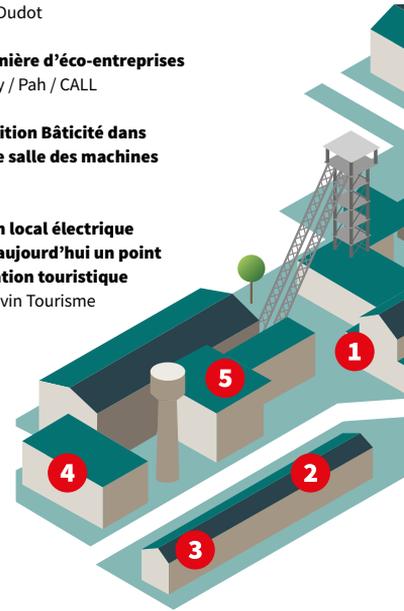
© Y. Cussey / Pah / CALL

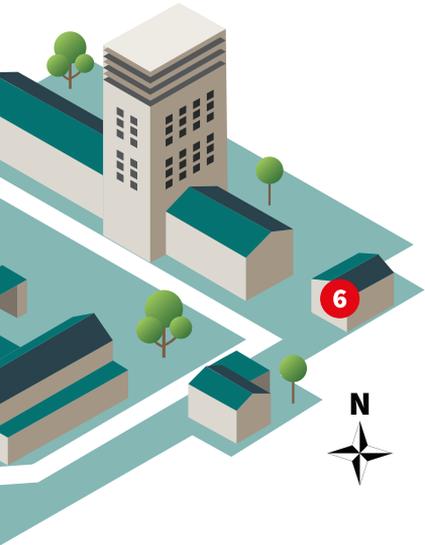
### 5. L'exposition Bâticité dans l'ancienne salle des machines

© Cd2e

### 6. L'ancien local électrique accueille aujourd'hui un point d'information touristique

© Lens-Liévin Tourisme





## **LABORATOIRE D'EXPÉRIMENTATION**

L'ancien carreau de fosse et ses abords constituent désormais la vitrine et le cœur d'un pôle de développement et d'aménagement durable plus large conjuguant innovation et respect du patrimoine local.

### **Énergies**

Inaugurée en 2011 et située à proximité immédiate du carreau de fosse, la plateforme solaire LumiWatt est un lieu d'étude des technologies photovoltaïques dans les conditions réelles d'un territoire à ensoleillement modéré. C'est un également un lieu de démonstration et d'expérimentation de nouveaux usages.

### **Éco-réhabilitation**

Réhafutur est un projet expérimental et innovant de rénovation écologique et thermique de logements miniers. La maison d'ingénieur ainsi que six maisons des mines de la cité Saint-Albert sont des chantiers test en fonctionnement réel de la performance des matériaux bio sourcés (fibre de lin, textile recyclé, fibres de bois, béton de chanvre, etc.) pour éclairer le choix des opérateurs de la rénovation du parc minier. En lien avec l'inscription du Bassin minier Nord-Pas de Calais sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, l'évolution de ces cités s'inscrit dans une démarche de préservation et de valorisation des qualités urbaines, architecturales et paysagères qui font leur intégrité et leur authenticité.

### **Éco-construction**

Dès les années 2000, les alentours de la base 11/19 font l'objet de projets innovant en matière

de logement à haute performance énergétique : la résidence Chico Mendès, dès les années 2000, rapidement suivie par le programme Villavenir. Six maisons (deux en maçonnerie, deux en bois et deux en acier) rassemblant chacune une vingtaine de techniques innovantes (panneaux solaires thermiques intégrés en façade, puits canadien, etc.) sont édifiées par la Fédération Française du Bâtiment. Chantiers-école, elles permettent également de structurer une formation dédiée aux techniques de l'éco construction.

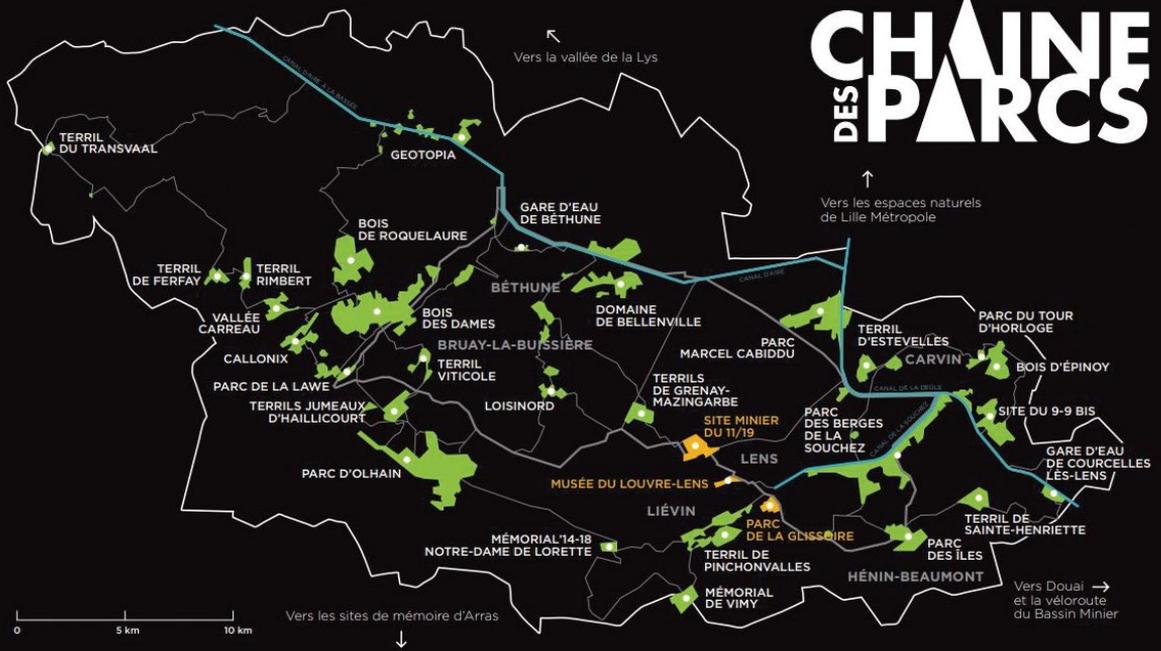
### **Formation**

Le Centre de formation professionnelle Sainte-Barbe des Apprentis d'Auteuil forme chaque année près de 200 jeunes aux métiers du bâtiment, de l'éco-construction et de l'éco-rénovation dans un bâtiment labellisé « *Minergie* ». Façade orientée plein sud, murs « *trombe* » en terre crue qui stockent l'énergie solaire et la diffusent, utilisation du bois en ossature et d'isolant en fibres textiles recyclées, le bâtiment constitue lui-même un modèle en matière d'éco-construction.

### **Culture**

Dans le cadre d'un ambitieux programme de rénovation urbaine et d'aménagement (2011-2019), la cité des Provinces a accueilli une résidence d'artistes portée par Culture Commune et le Pays d'art et d'histoire au sein d'une maison située au cœur de la cité : la Maison des artistes et des citoyens. Aujourd'hui encore, cette maison accueille artistes, activités de découverte et de pratique artistique, elle constitue un point de rencontre reconnu et apprécié des habitants.





## LE 11/19 DANS LA CHAÎNE DES PARCS

Le site du 11/19 est inscrit dans un projet de développement urbain et paysager original et inédit imaginé par Michel Desvigne pour répondre aux enjeux de reconquête des espaces naturels et dégradés, de liaison et de cohésion, de qualité urbaine et paysagère, de mobilité douce d'aujourd'hui et de demain.

Friches industrielles transformées en parcs, terrils qui marquent l'horizon, dominant villes, villages et cités minières alentour, anciens cavaliers\* réinvestis en liaisons douces, sites de la mémoire de la Grande Guerre, canaux, plans d'eau et parcs de loisirs, bois et forêts... ce vaste réseau d'espace de nature forme une extraordinaire Chaîne des parcs, tous reliés entre eux et offrant aux habitants un ensemble harmonieux de lieux de balades, de découvertes, de loisirs et de détente.

Un itinéraire relie notamment le Parc de la Glissoire et son belvédère (Avion) au 11/19 en passant par le parc du Louvre-Lens, trois anciennes friches et sites néo naturels.

Le cavalier\* qui reliait le 11/19 à Wingles est également identifié comme un itinéraire de liaison entre les parcs. Réhabilité en voie douce propice à la promenade et au vélo, ce tronçon d'environ 10km intègre la vélo-route européenne 5 qui relie Canterbury en Angleterre à Brindisi en Italie.

La signalétique caractéristique de la Chaîne des parcs vous oriente sur l'ensemble du site, depuis la cité des Provinces, sur le carreau de fosse et durant l'ascension des terrils.



**2. Vue sur les terrils jumeaux depuis le belvédère de la Glissoire**

© Jean-Christophe Hecquet  
/ CALL

**3. Vue sur les terrils jumeaux depuis le terril de Grenay**

© Jean-Christophe Hecquet  
/ CALL

**4. Le Trail des Pyramides Noires**

© Pidz



**LES TERRILS,  
PATRIMONIALISATION ET  
TOURISME DURABLE**



Site classé

Depuis le 28 décembre 2016, 78 terrils d'un bout à l'autre du Bassin minier, dont les terrils du site du 11/19 (74, 74a et 74b), sont classés au titre de la loi paysage de 1930 pour leur valeur historique et pittoresque. En prolongement de l'inscription du Bassin minier sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en tant que « *paysage culturel évolutif vivant* », ce classement marque une nouvelle étape dans le changement de regard porté sur ces repères paysagers singuliers longtemps délaissés. Il constitue un outil supplémentaire permettant de sauvegarder de manière pérenne ces sites fragiles dans leurs dimensions paysagère, patrimoniale et environnementale.

Depuis 2017, le CPIE Chaîne des Terrils pilote « *Destination Terrils* », un projet européen de coopération visant à favoriser la découverte de 75 terrils du Bassin minier franco-wallon tout en préservant leur intégrité, parmi lesquels les terrils du 11/19.

Loin de figer un paysage qui doit encore évoluer, ces outils et projets permettent de concilier préservation et développement touristique, toujours dans un objectif de développement durable.

Grâce aux travaux de sécurisation et à l'aménagement d'accès, ces espaces protégés sont devenus des zones de loisirs propices à la randonnée. Les terrils 74a et 74b sont en accès libre. Afin de limiter l'érosion des sols, il est impératif de respecter les lieux en empruntant les accès et sentiers aménagés.

# GLOSSAIRE

**AÉRAGE** : système de renouvellement de l'air des galeries.

**BERLINE** : wagonnet sur rails utilisé pour le transport du charbon dans les galeries et pour la remontée au jour par les cages.

**CAGE** : ascenseur utilisé pour faire descendre et remonter les berlines et les mineurs.

**CARREAU DE FOSSE** : ensemble des installations de surface de la mine.

**CAVALIER MINIER** : voie ferrée destinée au transport du matériel et du charbon.

**CHARBONS MAIGRES/GRAS** : on distingue plusieurs types de charbons en fonction de leur teneur en charbon et en gaz (le charbon maigre brûle moins facilement que le charbon gras).

**CONVOYEUR A BANDE** : bande transporteuse en matériau souple entraînée et supportée par des poulies motorisées employées notamment pour le déplacement du charbon et des stériles.

**CUVELAGE** : assemblage de pièces de bois - et parfois de fonte - destiné à assurer l'étanchéité du puits.

**ÉCO-MATÉRIAU** : matériau de construction qui répond aux principes et critères du développement durable dans ses composants, sa fabrication, sa mise en œuvre et son recyclage ; il est issu de la biomasse d'origine animale ou végétale (bois, paille, chanvre, lin, etc.).

**FONÇAGE** : creusement d'un nouveau puits de mine.

**FOND** : infrastructures et travaux souterrains par opposition au « jour ».

**HBNPC** : Houillères du Bassin Minier du Nord – Pas-de-Calais.

**JOUR** : infrastructures et travaux de surface, par opposition au « fond ».

**LAMPISTERIE** : bâtiment du carreau de fosse où l'on entrepose, entretient et distribue les lampes de mineur.

**MOULINAGE** : espace du carreau de fosse dédié au déchargement des berlines.

**ŒUVRE DE LA GOUTTE DE LAIT** : en complément de la consultation médicale des nourrissons, ce dispositif permettait la distribution de lait maternel ou stérilisé afin de lutter contre la mortalité infantile.

**PORION** : contremaître ou chef d'équipe responsable de chantier au fond.

**SAUTERELLE** : à l'extrémité du convoyeur à bande, cet engin permet de répartir les stériles sur les terrils.

**SILICOSE** : maladie pulmonaire provoquée par l'inhalation de particules de poussière de silice dans les mines.

**SKIP** : grande benne utilisée dans l'industrie minière.

**STÉRILES** : produits constitués par les sols et roches excavés lors de l'exploitation après récupération du minerai commercialement valorisable.

**TRÉMIE** : grand entonnoir ou silo destiné à stocker puis à verser les charbons ou les roches par gravitation.

**TRIAGE** : action qui consiste à séparer le charbon des terres et roches.

# POUR ALLER PLUS LOIN

## EXPLOREZ LE BASSIN MINIER PATRIMOINE MONDIAL

Le Bassin minier Nord-Pas de Calais est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. 353 éléments ont été sélectionnés dans le périmètre Patrimoine mondial. Ce périmètre concerne 87 communes et inclut entre autres : 17 fosses ou vestiges significatifs ; 21 chevalements ; 51 terrils ; 54 kilomètres de cavaliers ; 3 gares ; 124 cités ; 38 écoles et groupes scolaires ; 26 édifices religieux ; 22 équipements de santé ; 7 équipements collectifs divers ; 3 « *grands bureaux* » de Compagnies minières ; 4 000 hectares de paysage.

Conformément aux exigences du Centre du patrimoine mondial, une zone tampon a également été délimitée autour du périmètre. Elle réunit des objets et des ensembles bâtis et paysagers qui, sans répondre aux exigences de la valeur exceptionnelle et universelle, contribuent à l'interprétation historique et paysagère du Bassin minier.

Pour en savoir plus, découvrez l'atlas interactif du patrimoine du Bassin minier Nord-Pas de Calais : [www.atlas-patrimoines-bassinminier.org](http://www.atlas-patrimoines-bassinminier.org)

Située sur le carreau de fosse, la borne Timescope, entraîne le visiteur dans un voyage immersif au fond de la mine.



© Jean-Christophe Hecquet / CALL

### Le portail numérique Destination Terrils

rassemble des informations sur 75 terrils du Bassin minier frano-wallon : [destinationterrils.eu](http://destinationterrils.eu)

### Le site internet des Villes et Pays d'art et d'histoire en Hauts-de-France et sa page dédiée à Lens-Liévin

donne accès à des ressources sur l'ensemble du Pays : [vpah-hauts-de-france.fr /lens-liévin](http://vpah-hauts-de-france.fr/lens-liévin)

#### Directeur de la publication :

Sylvain Robert, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

#### Conception et réalisation :

CALL / Service Pays d'art et d'histoire / Margaux Duteil & Yann Cussey

ISBN : 979-10-95203-20-9

#### Remerciements

Le Pays d'art et d'histoire tient à remercier Monsieur Jean-Marie Minot, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, les Archives municipales de la Ville de Lens, les Archives Départementales du Pas-de-Calais, le Centre Historique Minier de Lewarde, Gauhéria, la Mission Bassin Minier, le CPIE Chaîne des Terrils, Culture Commune, le Cd2e, Lens-Liévin Tourisme, la Direction Culture, Tourisme et Sport de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin.

# « LE BASSIN MINIER ILLUSTRE UNE PÉRIODE SPÉCIFIQUE ET SIGNIFICATIVE DE L'HISTOIRE DE L'EUROPE INDUSTRIELLE, ET CE PAYSAGE ÉVOLUTIF VIVANT A ENRICHIS LA CATÉGORIE DU PATRIMOINE INDUSTRIEL. »

Mechtild Rössler, Directrice générale du Centre du Patrimoine mondial

## **Le territoire de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire**

Le label « *Ville ou Pays d'art et d'histoire* » est attribué par l'Etat, représenté par le préfet de région, après avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture. Il qualifie des territoires, communes ou regroupements de communes qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la création et à la qualité architecturale et du cadre de vie. Il garantit la compétence des guides-conférenciers, des animateurs de l'architecture et du patrimoine ainsi que la qualité des actions menées. Des vestiges antiques à l'architecture du XXI<sup>e</sup> siècle, les Villes et Pays mettent en scène le patrimoine dans

toute sa diversité. Aujourd'hui un réseau de 203 Villes et Pays vous offre leur savoir-faire dans toute la France.

### **A proximité,**

Beauvais, Boulogne-sur-Mer, Calais, Cambrai, Chantilly, Laon, Lille, Noyon, Roubaix, Saint-Quentin, Soissons, Tourcoing bénéficient de l'appellation Ville d'art et d'histoire. Amiens Métropole, De Senlis à Ermenonville, Pays de Saint-Omer et Santerre Haute-Somme sont Pays d'art et d'histoire.

**Le service Pays d'art et d'histoire de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin,** piloté par l'animateur de l'architecture et du patrimoine, valorise le patrimoine, l'architecture et les paysages des 36 communes de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin. Il organise de nombreuses actions pour permettre la découverte des richesses architecturales et

patrimoniales du Pays par ses habitants, jeunes et adultes, et par ses visiteurs avec le concours de guides-conférenciers professionnels.

### **Pour tout renseignement :**

Pays d'art et d'histoire de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin  
21 rue Marcel Sembat BP 65  
62302 Lens cedex  
Tél. 03 21 790 790  
paysdartetdhistoire@agglolenslievin.fr

Toute l'année, **Lens-Liévin Tourisme** vous propose des rendez-vous autour de l'Art déco, du patrimoine minier et des sites de la Première Guerre mondiale pour découvrir l'essentiel de la destination en collaboration étroite avec le Pays d'art et d'histoire

### **Renseignements-réservations :**

www.tourisme-lenslievin.fr  
info@tourisme-lenslievin.fr  
Tél. 03 21 67 66 66



En partenariat avec :



Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture



Bassin minier du Nord-Pas de Calais inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 2012